



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 21 août 2006

AQ Viande Suisse baisse sa cotisation annuelle

Le programme Assurance Qualité Viande Suisse (AQ) baisse la cotisation annuelle des producteurs de près de 16 % à 46 francs.

Le programme d'assurance de la qualité AQ Viande Suisse baisse la cotisation annuelle des producteurs de 16 %, celle-ci passant de 55 à 46 francs. Cette réduction a été rendue possible grâce à une gestion rigoureuse des coûts, à une amélioration du programme de traitement des données et à une augmentation du nombre de membres affiliés. Les économies réalisées sont reportées sur les producteurs AQ. Notons que la contribution pour les sites de production supplémentaires reste fixée à 10 francs. La plupart des producteurs ne paient donc, dès à présent, plus que 49 fr. 50 pour les prestations AQ, TVA comprise.

Le secrétariat d'AQ Viande Suisse continuera d'appliquer une gestion rigoureuse des coûts. Il s'efforce en continu d'optimiser les procédures de travail et d'augmenter l'efficacité au sein du programme. L'objectif déclaré d'AQ Viande Suisse est de continuer à offrir des prestations optimales au meilleur prix possible aux paysans.

Vous trouverez de plus amples informations concernant le programme AQ Viande Suisse sur le site www.aq-viandesuisse.ch.

Renseignements:

Daniel Albiez, responsable d'AQ Viande Suisse, tél. 056 462 52 22